Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_19-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.
Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : **Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Amélie DUMONT, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE**

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Régis DUROUCHOUX	**procuration à Alain DELANCHY**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Thierry LEFEVRE	**procuration à Mounir HABIB**

Absents : /

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29 -19

OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE BC 946 APPARTENANT A TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

RAPPORTEUR : Monsieur Alain DELANCHY

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_19-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-10,
Vu le Code générale des Propriétés des Personnes Publiques (CG3P) notamment l'article L3112-1,
Vu l'avis des Domaines en date du 3 décembre 2025,
Vu l'avis de la Commission générale en date du 28 mai 2026,
Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil municipal,

Considérant que, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus est devenue propriétaire en 2015 de la parcelle cadastrée BC 946 située 42 rue des Ateliers en vue d'assurer un portage foncier pour le compte de la Ville de Saint-Pierre-des-Corps,

Considérant qu'à ce jour l'objet de cette acquisition n'a pu être mis en œuvre,

Considérant qu'après plusieurs renouvellements du portage foncier, Tours Métropole Val de Loire souhaite désormais se dessaisir de ce bien,

Considérant l'intérêt de la Commune pour cette parcelle, contigüe à la parcelle BC 948 appartenant déjà à la Commune, lesquelles sont situées en entrée de ville, le long d'un axe majeur qui dessert la gare TGV.

Considérant l'accord intervenu entre Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Saint-Pierre-des-Corps pour céder la parcelle BC 946 au prix de 95.000 € HT correspondant à l'estimation réalisée par France Domaines,

L'exposé d'Alain Delanchy entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE d'acquérir auprès de Tours Métropole Val de Loire la parcelle cadastrée BC 946 au prix de 95.0000 € HT,

DECIDE d'inscrire cette dépense au budget général,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à cette décision, tout compromis ou promesse de vente avec condition suspensive et tout acte de vente.

VOTES : Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 29/06/2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire